

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU MARDI 28 MARS 2023

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, M Philippe FABRE, Mme IZAC Annie, Mme Marie-Christine MORIN, M. Jean Pierre MALICHIER.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane. M. Vincent PIETRY

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 10

Nombre de titulaires suppléés : 2

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel FAUBLADIER

CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

Rapporteur : Mme la Présidente

Il est proposé au Comité de Direction de clôturer les exercices comptables et financiers de l'exercice 2022 de l'Office de Tourisme de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac EPIC.

Les documents budgétaires et comptables sont joints en annexe.

Après en avoir délibéré et conformément aux documents budgétaires et comptables joints et à leurs annexes, le Comité de Direction :

- adopte le compte administratif 2022 établi par Madame la Présidente et le compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier Principal d'Aurillac concernant l'exercice 2022.

Affichage :

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



Magali MAUREL

PREFECTURE DU CANTAL

- 7 AVR. 2023

BUREAU DU COURRIER